

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻



L'inter

DIPLOMATIE, PAIX ET STABILITÉ SOUS RÉGIONALE : L'UNION AFRICAINE SALUE LE LEADERSHIP D'ALASSANE OUATTARA

L'Union africaine (Ua) a salué le leadership du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, dans le maintien de la paix, de la stabilité dans l'espace sous-régional (CEDEAO). Mardi 5 mai 2026, alors qu'il était reçu en audience par le Président de la République, Ladislas Nze Bekale, représentant spécial du président de la Commission de l'Union africaine, a reconnu les efforts d'Alassane Ouattara dans « la stabilisation de la sous-région ». Il l'en a félicité, d'ailleurs. L'hôte de l'ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international lui a traduit son satisfécit pour son implication personnelle dans « la bonne mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dont il est le champion », apprend un compte rendu consulté par L'inter sur la page officielle Facebook de la présidence de la République. Au niveau national, le représentant spécial du président de la Commission de l'Ua a reconnu les importants progrès économiques, sociaux que la Côte d'Ivoire a enregistrés ces dernières années sous la présidence d'Alassane Ouattara.



LEMANDAT

DROITS DE L'HOMME : ALASSANE OUATTARA ET LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU CNDH HARMONISENT LES PRIORITÉS

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a accordé hier, mardi 5 mai 2026, une audience au nouveau président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Dr Christian Arnaud Adjelou. Cet entretien tenu au Palais de la présidence, qui intervient dans la foulée de sa prise de fonction officielle, dépasse le simple cadre protocolaire pour s'inscrire dans une période charnière pour l'institution. À sa sortie d'audience, le successeur de Namizata Sangaré a tenu à préciser la nature de cet échange, qu'il qualifie avant tout de démarche de courtoisie consécutive à son élection. Pour Dr Adjelou, il était impératif de marquer le début de son mandat par une concertation directe avec le garant de l'unité nationale. « Le Président de la République m'a fait l'insigne honneur de me recevoir aujourd'hui après mon élection et ma nomination. Je suis venu faire un état des lieux avec lui et recueillir des orientations stratégiques », a-t-il expliqué. Cette déclaration souligne une volonté manifeste d'ancrer l'action du CNDH dans la continuité des grandes orientations étatiques.



lejour
POUR PLUS D'INFORMATION

ACTIVITÉS DU CHEF DE L'ETAT : UN CONSEIL DES MINISTRES CE MATIN

Un Conseil des ministres se tiendra ce mercredi 6 mai 2026 au Palais de la présidence de la République à Abidjan, peu après 11h, sous la présidence du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, Président de la République. La réunion va porter sur diverses questions gouvernementales, sécuritaires et projets sectoriels, abordant probablement des mesures générales, individuelles et des communications.

Economie ↻

La Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro a abrité, le mardi 5 mai 2026, une séance plénière de délibération du Sénat portant sur 6 projets de loi. Ces travaux, conduits par la présidente du Sénat, Kandia Kamissoko Camara, ont permis à la Chambre haute du Parlement de Côte d'Ivoire d'adopter, à l'unanimité de ses membres présents, les 6 projets de loi soumis à leur examen, dont celui relatif au PND 2026-2030. Avec ce vote par l'ensemble des sénateurs, qui consacre l'aboutissement d'un parcours législatif rigoureux, la Côte d'Ivoire dispose désormais d'un cadre stratégique constitutionnellement engagé pour les 5 prochaines années, avec une enveloppe globale de 114 838,5 milliards de FCFA et une croissance annuelle ciblée à 7,2%. Adopté en Conseil des ministres, le 4 février 2026, le texte de projet de loi a été voté à l'unanimité lors des travaux de la CAEF de l'Assemblée nationale, le 7 avril 2026, puis par l'ensemble des députés réunis en séance plénière, le 14 avril 2026.

RENFORCEMENT DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ : LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROGRAMME DÉNOMMÉ « RENFO-AOP »

Au nom du ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, président du Comité technique de concertation (Ctc), son Conseiller technique, Bernard Assandé, a procédé au lancement du programme de renforcement de capacités des Associations et organisations professionnelles (Aop), dénommé « Renfo-Aop ». Ce projet s'adresse à 1 000 acteurs provenant de 200 Aop du secteur privé dans l'ensemble des régions de la Côte d'Ivoire. La phase pilote s'adresse à 150 bénéficiaires issus de trois régions que sont la région de San Pedro, du Gbêkê et du Poro. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abidjan au Plateau, Bernard Assandé a indiqué que le ministre Adama Coulibaly fonde beaucoup d'espoir dans la bonne conduite de ce programme de renforcement des capacités des Aop. Il a rassuré quant à l'appui du ministère dans la conduite de cette initiative.

DÉVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : LE GUDE-PME VEUT STRUCTURER LES ORGANISATIONS ET FAÎTIÈRES DU SECTEUR

Le Directeur général (du Guichet unique de développement des Petites et moyennes entreprises (Gude-Pme), Yaya Ouattara, a rencontré, le vendredi 1er mai 2026, au siège de son organe à Adjamé, les patrons de structures et faïtières du secteur. Il a présenté à ces partenaires, les missions d'accompagnement et de développement des Pme que lui confère l'ordonnance n°2025-853 du 12 novembre 2025. Son rôle, a-t-il informé, est de contribuer à la structuration des acteurs des Pme en vue d'optimiser les ressources, avoir un meilleur impact et favoriser l'essor de leurs entreprises. Tout en félicitant les structures et faïtières pour leurs initiatives, Yaya Ouattara leur a conseillé de se mettre ensemble pour une bonne coordination et la mise en place d'une feuille de route claire qui identifiera les mécanismes de soutien aux Pme.

COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS : BERNARD KINI COMOÉ ANNONCE LA CONSTRUCTION DE TROIS MARCHÉS DE GROS

Bernard Kini Comoé, ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, a engagé des réformes innovantes pour la commercialisation des produits vivriers, avant d'annoncer la construction de trois marchés de gros à travers la Côte d'Ivoire. C'était lors d'un atelier national organisé, du mardi 28 au jeudi 30 mai 2026, dans la cité balnéaire de Grand-Bassam. Il s'est agi pour le ministre délégué Bernard Kini Comoé et les acteurs du secteur de valider des textes règlementaires encadrant les marchés de gros, ainsi que d'améliorer l'approvisionnement et la distribution des produits vivriers par la construction de trois marchés de gros, notamment à Abengourou, Abidjan et Daloa. Et ce, dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. L'objectif est de bâtir des marchés plus performants, au bénéfice des producteurs comme des consommateurs, et de renforcer la résilience du système alimentaire ivoirien. Et ce, afin de moderniser durablement le système de commercialisation des produits vivriers.

PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2026 : LE DÉLAI DE SOUMISSION DES CANDIDATURES PROROGÉ AU 15 MAI

Initialement prévu prendre fin le 30 avril 2026, le délai de soumission des candidatures au Prix National d'Excellence (PNE), édition 2026, est prorogé au 15 mai prochain. « Ce report fait suite à une demande de plusieurs Ivoiriens, qui ont souhaité disposer de quelques jours supplémentaires pour finaliser leurs dossiers qui nécessitent quelques fois la production de documents administratifs », a expliqué Dr Eugène Kra, le secrétaire permanent du PNE. Rappelons que pour l'édition 2025, la période de candidatures couvrait les mois de janvier, février, mars et avril, soit plus de 90 jours. Cette année, en raison du réaménagement du gouvernement et de la nécessité de fixer au préalable les attributions des membres dudit gouvernement, qui ont la charge de procéder à la sélection sectorielle des candidats à la base, le dépôt des candidatures avait été fixé du 13 mars au 30 avril, soit 45 jours. Au terme de la mission d'information, de sensibilisation et de mobilisation dans 13 capitales de Régions du 22 mars au 18 avril 2026, la nécessité d'une prorogation s'imposait pour répondre à une attente forte des populations. (Source : CICG)

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT, EMPLOYABILITÉ : N'GUESSAN KOFFI ÉCHANGE AVEC L'AUF

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique, N'Guessan Koffi, a reçu hier mardi 05 mai 2026, à son cabinet, à Abidjan-Plateau, une délégation de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Auf) conduite par Ouidad Tebbaa, Directrice régionale Afrique de l'Ouest. Au cours de cette audience, les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre le ministère et l'Auf. Notamment autour de projets destinés à appuyer le développement de l'enseignement, la formation, l'innovation et l'employabilité des jeunes. Les deux parties ont également évoqué des pistes de collaboration visant à accompagner les réformes en cours dans le secteur éducatif. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de partenariat constructif, traduisant la volonté commune de renforcer la qualité de l'éducation, de promouvoir la francophonie scientifique et de soutenir les initiatives au service de la jeunesse ivoirienne.

EXAMENS D'EPS, BP BANQUE, BT INDUSTRIEL ET TERTIAIRE, CAP INDUSTRIEL ET TERTIAIRE / JEAN-LOUIS MOULOT SUR LE TERRAIN : « J'ENCOURAGE LES JEUNES IVOIRIENS À EMBRESSER LES MÉTIERS TECHNIQUES, QUI SONT DES MÉTIERS D'AVENIR »

22 640 candidats (11 684 candidats masculins et 10 956 candidats féminins) à l'Epreuve d'éducation physique et sportive (Eps), au niveau du ministère délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, chargé de l'Enseignement technique, sont au front depuis le lundi 4 mai 2026, sur l'ensemble du territoire national. Après avoir lancé l'épreuve, ce lundi, à Yamoussoukro, le ministre délégué, Jean-Louis Moulot, accompagné du Directeur des examens et concours (Dexc), Yéo Dona-poho, a tenu à encourager les candidats d'Abidjan avant la fin de la compétition, le mercredi 13 mai 2026, était, le mardi 5 mai 2026, à l'ex-Ceti, à Abidjan Marcory Zone 4 C. « Je veux encourager nos enfants à aborder ces épreuves-là et les examens qui suivront avec beaucoup de sérénité (...). Les filières techniques sont des filières d'enseignement qui débouchent directement sur des métiers, sur des professions en lien avec les besoins du secteur productif, et j'encourage les jeunes à embrasser, sans hésitation, les métiers techniques, qui sont des métiers d'avenir et des métiers d'excellence », a indiqué Jean-Louis Moulot, après avoir assisté aux prestations des premiers candidats.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT SALUÉS

C'est un progrès notable. 8 300 personnes en situation de handicap sont aujourd'hui insérées dans le secteur privé, contre environ 6 500 auparavant. L'information a été révélée hier par Konaté Ibrahim, président du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH). Il intervenait au cours de la Tribune d'échange hebdomadaire « Tout savoir sur » du CICG. À cette occasion, il a dressé un bilan chiffré des actions menées en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes handicapées en Côte d'Ivoire. A ce niveau le tableau est plutôt satisfaisant. Sur le plan global, a présenté le conférencier, la Côte d'Ivoire compte environ 500 000 personnes en situation de handicap, bénéficiant de plus en plus d'attention de la part de l'Etat ivoirien. Le président du FIPPSH a donc insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation des employeurs et le respect des obligations légales afin d'accélérer l'inclusion de cette catégorie de travailleurs.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES : PLUS DE 8 300 INTÉGRÉES

À l'occasion de la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur » organisée par le CICG, hier mardi 05 mai 2026, le président du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (FIPPSH), Ibrahim Konaté, a dressé un état des lieux sans complaisance mais porteur d'espoir sur l'employabilité des personnes en situation de handicap (PSH) en Côte d'Ivoire. Face aux journalistes, l'intervenant a révélé des avancées notables. Alors que le pays compte environ 500 000 personnes en situation de handicap, leur présence dans le tissu économique reste encore marginale. Toutefois, des progrès significatifs sont enregistrés. De seulement 1 250 travailleurs dans le secteur privé en 2021, le nombre de PSH employées est passé aujourd'hui à plus de 8 300, soit une hausse remarquable en cinq ans. Malgré cette évolution, le taux d'emploi demeure inférieur au seuil légal de 1 %, avec environ 0,7 % actuellement.

CONSERVATION MARINE ET FORESTIÈRE : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON DISPOSITIF

La Côte d'Ivoire franchit un nouveau cap dans sa politique environnementale. Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a annoncé la création de cinq nouvelles Aires marines protégées. C'était lors d'une visite le lundi 4 mai 2026, à l'Office Ivoirien des parcs et réserves (OIPR). Cette décision s'inscrit dans la mise en œuvre de la phase 2025-2039 du Programme cadre de gestion des aires protégées (Pcgap). « Par la création de ces nouvelles aires marines protégées, la Côte d'Ivoire réaffirme son leadership climatique en Afrique de l'Ouest. Notre ambition est claire : faire de la conservation un moteur de richesse », a déclaré le ministre. Il a souligné la volonté du gouvernement de bâtir une économie verte et bleue bénéfique aux populations riveraines, tout en positionnant le pays comme une destination touristique de référence.

PARTICIPATION DE LA CÔTE D'IVOIRE AUX COP 17 ET 31 : ABOU BAMBA ANNONCE DES INNOVATIONS

Le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a présidé, jeudi 30 avril 2026, à Abidjan-Plateau, la cérémonie marquant les préparatifs de la participation du pays aux Conférences des parties (Cop) sur la lutte contre la désertification (Cop 17) ; sur la biodiversité (cop 17) et sur les changements climatiques (Cop 31). Le membre du gouvernement y a annoncé des innovations. Du point de vue de la logistique, il a appris que chacune des délégations disposera d'un pavillon spécial pour permettre des échanges fructueux entre la Côte d'Ivoire et les autres participants. L'objectif étant de tenter de capter le maximum d'investissements pour le développement du pays. « Nous allons innover par la qualité de nos interventions et nous aurons des animations spéciales dans nos pavillons. Les pavillons doivent représenter une opportunité d'investissements », a expliqué le ministre.



POLITIQUE NATIONALE DE LA POPULATION 2026-2030 : L'ONP ORGANISE UNE RÉUNION DE HAUT NIVEAU POUR DÉFINIR LES AXES STRATÉGIQUES

La Politique nationale de la population (PNP) 2026-2030 sera élaborée sous le prisme du dividende démographique, avec pour vision : « Une Côte d'Ivoire qui optimise pleinement son dividende démographique, grâce à une population jeune, bien éduquée et en bonne santé, contribuant activement à une croissance inclusive et durable ». Telle est la vision partagée par le Pr Kouakou Clément, directeur de cabinet adjoint au ministère du Plan et du Développement, avec les experts chargés de définir les axes stratégiques de cette nouvelle PNP. En effet, à l'initiative de l'Office nationale de la Population (ONP), s'est tenu le jeudi 30 avril 2026, à Cocody, une rencontre pour doter la Côte d'Ivoire d'une nouvelle PNP, après celle de 2015-2025. Selon le représentant du ministre Souleymane Diarrassouba, l'évaluation de la précédente PNP a permis d'identifier des avancées significatives, mais également des défis persistants et des tendances lourdes, qui appellent à des réponses efficaces, mieux ciblées et plus opérationnelles.



INSTITUTS PASTEUR/ PROJET VAXPOX : DES EXPERTS DE 7 PAYS SE PRÉPARENT CONTRE DES ÉPIDÉMIES

L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire et l'Institut Pasteur de Paris ont conjointement lancé officiellement le projet "Vaxpox", le mardi 5 mai 2026, à Abidjan-Cocody. C'était lors d'une rencontre des six pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Niger), qui hébergent une institution membre du Pasteur Network, avec des activités adaptées selon les situations épidémiologiques de chaque pays. A en croire Dr Koné Blaise, Directeur général adjoint (Dga) de la Santé chargé de l'Hygiène publique, « à partir de la Covid par exemple, nous étions pratiquement désarmés. C'est la recherche scientifique qui permet à terme de pouvoir riposter efficacement aux maladies. La Mpox est l'une de ces maladies-là. Il s'agira pour ces chercheurs, déjà de comprendre comment fonctionne la Mpox, de voir les possibilités de diagnostic, les possibilités de riposte et de modélisation de ces différentes maladies. Ce sont ces modèles qui vont sortir, qui vont nous permettre de nous projeter pour la préparation à d'épidémies futures si elles apparaissaient ».



TRANSPORT AÉRIEN / AIR CÔTE D'IVOIRE : LES REDEVANCES AÉRONAUTIQUES BAISSENT DE 25 % POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

Le gouvernement ivoirien a officiellement acté une réduction et une harmonisation des redevances aéronautiques. La Côte d'Ivoire a adopté une réforme de ses redevances aéronautiques, avec une réduction de 25 % sur les redevances passagers, de sûreté, et de sécurité applicables aux vols au sein de l'espace CEDEAO. L'objectif est de renforcer la compétitivité de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire et des aéroports ouverts à la circulation aérienne publique. L'annonce a été faite mercredi 29 avril 2026 par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres.

PORT D'ABIDJAN / AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE : 2 NOUVEAUX REMORQUEURS ACQUIS

Deux nouveaux remorqueurs ont été présentés, hier, au Port d'Abidjan. Acquis par la société IRES, ces engins s'inscrivent dans le cadre du renouvellement et de la flotte et l'amélioration de la qualité de service. Philippe Koudré, directeur général de ladite entreprise, a expliqué l'avantage d'avoir ces remorqueurs. « Dotés d'une puissance avoisinant les 500 chevaux et d'un bollard supérieur à 70 tonnes, ces remorqueurs sont capables d'assister efficacement les navires de grande taille y compris les porte-conteneurs et pétroliers de dernière génération. Cette puissance garantit des opérations sûres, maîtrisées et adaptées aux exigences croissantes du trafic maritime », a-t-il indiqué. Représentant le directeur général par intérim du Port, le colonel Koffi Emmanuel a salué l'idée d'acquérir ces remorqueurs qui viennent améliorer les performances du Port d'Abidjan.

LUTTE CONTRE LES PRODUITS MÉDICAUX DE QUALITÉ INFÉRIEURE ET FALSIFIÉS : LA DOUANE SAISIT PLUS D'UNE TONNE DE MÉDICAMENTS

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des médicaments, les douanes ivoiriennes ont saisi 129 colis de Produits Médicaux de Qualité Inférieure et Falsifiés (PMQIF), soit 1 183 kg de médicaments, le vendredi 17 avril 2026 à Yopougon. Cette opération menée par l'Unité Mobile d'Intervention Rapide (UMIR) a permis d'intercepter un camion-citerne en provenance d'un pays voisin grâce à un dispositif de surveillance que l'unité avait mis en place.

Culture 

HADJ 2026/ CONTINGENT ÉTATIQUE : LES PREMIERS PÈLERINS EMBARQUENT AUJOURD'HUI

Tout est fin prêt. L'opération de délivrance des visas, la réservation des tentes à Mina, le paiement des structures qui gèrent les pèlerins à Mina, à Arafat, à la Mecque et à Médine sont terminés. Le commissariat du hadj a mis les bouchées doubles pour boucler toutes ces étapes importantes dans le temps. Les premiers pèlerins du contingent étatique décollent aujourd'hui mercredi 6 mai 2026 pour la Terre sainte (Médine). Ils embarqueront à bord de l'avion affrété par Air Côte d'Ivoire. En clair, ce sont plus de 800 pèlerins qui quitteront le sol ivoirien pour aller accomplir le cinquième pilier de l'Islam en Arabie Saoudite. Pour cette session 2026, 15 vols sont prévus. Ils se dérouleront du 6 au 16 mai 2026, ce à raison de 425 pèlerins par vol.

TOURISME DOMESTIQUE EN CI / NOUVELLE DYNAMIQUE NATIONALE : UN ATELIER STRATEGIQUE OUVRE LA VOIE

Un atelier de réflexion consacré au Programme de dynamisation et de consolidation du tourisme domestique (PDCTD), initiative du ministère du Tourisme et des Loisirs visant à repositionner durablement le tourisme interne comme levier de développement, s'est ouvert le mardi 5 mai à Abidjan-Cocody II Plateaux. Présidant la cérémonie au nom du ministre Siandou Fofana, le Directeur de Cabinet, Daniel Leal Andi, a salué la forte mobilisation des acteurs du secteur, y voyant le signe d'une prise de conscience collective des enjeux liés à la valorisation du tourisme domestique. Il a rappelé que la Côte d'Ivoire a enregistré des avancées notables ces dernières années, notamment grâce à l'organisation réussie de la CAN 2023.

FRANCOPHONIE/ CULTURE DE LA PAIX : LA COMMISSION NATIONALE SENSIBILISE LES JEUNES

La secrétaire générale de la Commission nationale de la Francophonie (CNF), Bernise N'Guessan, a exhorté les élèves du Lycée classique d'Abidjan à s'engager en faveur de la paix, lors d'une rencontre

tendue, ce lundi 4 mai 2026, en présence de plusieurs acteurs du monde éducatif. Cette initiative s'inscrit dans un cycle d'activités lancé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie 2026, placée sous le thème : « Génération Paix : contributions de la jeunesse pour un monde plus apaisé », en cohérence avec les orientations de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Après cette étape au Lycée classique d'Abidjan, les activités se poursuivront à l'Hôtel de Ville de Bouaké le 6 mai, puis au Lycée Sainte-Marie de Cocody le 8 mai 2026. Ces rencontres visent à valoriser les contributions des jeunes en matière de promotion de la paix, tout en renforçant la culture de l'engagement citoyen en milieu scolaire, universitaire et communautaire. Elles encouragent ainsi l'adoption de comportements responsables, fondés sur la tolérance, le dialogue et la solidarité. (Source : CIGG)



FEMUA 18 : ASALFO EXPRIME SA GRATITUDE AU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA ET À SON GOUVERNEMENT

Au lendemain de la clôture de la 18e édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua), Traoré Salif, plus connu sous le nom d'Asalfo, a adressé un message de reconnaissance aux autorités ivoiriennes. Dans une publication faite ce mardi 5 mai 2026 sur sa page Facebook, le commissaire général du Femua a tenu à exprimer sa « profonde gratitude » à Alassane Ouattara, ainsi qu'à l'ensemble du gouvernement ivoirien. Selon lui, l'implication et le soutien des plus hautes autorités du pays ont été déterminants dans le succès de cet événement culturel majeur.

Sport ↘



DIRECTION GÉNÉRALE DES SPORTS ET DE LA VIE FÉDÉRALE : ADAMA DOUMBIA RASSURE LE MOUVEMENT SPORTIF

Trois mois après sa prise de fonction à la tête de la Direction générale des Sports et de la vie fédérale (DGSVF), Adama Doumbia a animé, mardi 5 mai 2026, une conférence de presse à la salle Vip du Stade Félix Houphouët-Boigny. Face aux médias nationaux et internationaux, l'ancien patron de l'Office ivoirien des Sports scolaires et universitaires a détaillé l'organisation et les priorités de l'administration qu'il dirige. Cette rencontre inaugure une série d'échanges mensuels voulus par la DGSVF pour renforcer la communication avec la presse.



VU SUR LE NET

Société ↘



INSERTION PROFESSIONNELLE : LE FIPPSH, LE LEVIER POUR INTÉGRER DAVANTAGE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE SECTEUR PRIVE

Le président du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH) dans le secteur privé, Ibrahim Konaté, a présenté le rôle stratégique de cette structure dans la promotion de l'emploi inclusif, lors de la tribune « Tout Savoir Sur » (TSS), organisée par le Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CIGG), ce mardi 5 mai 2026 à Abidjan-Plateau. Intervenant sur le thème « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire », il a souligné que le FIPPSH a pour mission de favoriser, à travers des appuis financiers, l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, ainsi que des travailleurs devenus handicapés à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Placée sous la tutelle technique et administrative du ministère en charge de l'Emploi et de la Protection sociale, et sous la tutelle financière du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, cette structure a été instituée par le décret n°2023-88 du 15 février 2023, en application de l'article 8 du décret n°2018-456 du 9 mai 2018 relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : LES ENTREPRISES APPELÉES AU RESPECT DES QUOTAS LÉGAUX

Le président du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (FIPPSH) dans le secteur privé, Ibrahim Konaté, a rappelé, ce mardi 5 mai 2026 à Abidjan-Plateau, l'obligation faite aux entreprises de respecter les quotas d'embauche de personnes en situation de handicap, lors de la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur » (TSS) organisée par le CIGG. Intervenant sur le thème « Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire », il a précisé que toute entreprise employant jusqu'à 100 travailleurs permanents doit recruter au moins une personne en situation de handicap, tandis que celles dont l'effectif dépasse ce seuil doivent consacrer au moins 2 % de leurs postes à cette catégorie. Institué par le décret n°2023-88 du 15 février 2023, le FIPPSH s'inscrit dans le cadre de l'application du décret n°2018-456 du 9 mai 2018, qui encadre l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. (Source : CIGG)

Culture 

SICA 2026 : ABIDJAN DONNE LE COUP D'ENVOI LE 7 MAI

Le lancement officiel de la 4^e édition du SICA 2026 (Salon international du contenu audiovisuel) se déroulera le jeudi 7 mai 2026, à Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, a appris Abidjan.net. Après trois éditions qui ont progressivement consolidé sa place dans l'écosystème audiovisuel, le SICA revient avec une ambition clairement assumée, selon les organisateurs. « Plus de contenus, davantage de créativité, des rencontres, et surtout une volonté affirmée de hisser l'événement au rang de plateforme incontournable. Le ton est donné : affiches alléchantes, programmation dense, invités de marque, etc”, promettent-ils.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CIGG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CIGG